

Mobilité : les orientations du Président Macron

Deux nouvelles lignes TGV reliant Paris à Bordeaux (TGV l'Océane) en 2H04 et Paris à Rennes (TGV Bretagne-pays de la Loire) en 1H25 ont été inaugurées le 1^{er} juillet 2017 en présence du **président de la République Emmanuel Macron** et du **ministre de la transition écologique et solidaire Nicolas Hulot**. Le service commercial a débuté dimanche 3 juillet.

Développer le « transport du quotidien » et mettre de côté les grands projets

Lors de l'événement, le Président de la République **Emmanuel Macron** [a annoncé](#) qu'il souhaitait durant son quinquennat développer « *les transports du quotidien* » : « *notre défi n'est pas de promettre un TGV ou un aéroport de proximité à tous les chefs-lieux de département* » mais de « *financer le renouvellement des infrastructures.* ». Et de conclure : « *le combat que je souhaite engager pour les années à venir, c'est celui des transports du quotidien* ».

Il a [annoncé](#) l'organisation le 17 juillet de la « *Conférence des territoires* ». « *Tous les chantiers* » seront abordés, dont celui des transports, ainsi que « *l'organisation d'Assises de la mobilité* » en septembre sous l'égide de la **ministre chargée des Transports Elisabeth Borne**.

Le Président a rappelé vouloir une « *loi d'orientation des mobilités* » au premier semestre 2018, suivi d'un « *conseil d'orientation des infrastructures de transport* », associant les élus, les entreprises du BTP et les transporteurs, pour « *suivre la mise en œuvre de la programmation* » prévue par cette future loi. Il a [assuré](#) « *tant que cette loi ne sera pas adoptée, l'État ne lancera plus de nouveaux grands chantiers* ».

Elisabeth Borne [a insisté](#) : « *nous devons faire beaucoup mieux pour la desserte des territoires ruraux ou périphériques, qui représentent 40% de la population. L'entretien et la sécurité des réseaux existants, la modernisation des itinéraires routiers là où ils sont sources d'éloignement voire de souffrances doivent être des priorités incontournables* »

Le **ministre de la transition écologique et solidaire Nicolas Hulot** [s'est interrogé](#) sur les grands projets : « *a-t-on besoin d'aller toujours plus vite, plus loin ? Il y a un moment aussi où il faut se fixer des limites* ».

Les réactions des parties prenantes

Alain Juppé, Maire de Bordeaux, [se félicite](#) : « *c'est l'aboutissement de 20 ans d'efforts (...) c'est un levier de croissance et de création d'emplois* ».

Nathalie Appéré, Maire de Rennes, [estime](#) : « *c'est (...) un booster pour l'emploi. Cette accélération est au service de toute la Bretagne* ».

En mars 2017, **Rachel Picard, directrice générale de Voyages SNCF**, [avait annoncé](#) à propos de la ligne Océane « *je veux capter 100% de la clientèle aérienne* » évoquant la clientèle Business et précisé « *ça sera évidemment toujours moins cher que l'aérien. Ce qui fait qu'on a quelques atouts pour gagner le match vis-à-vis de l'aérien* ».

Le Grand Projet Ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO) reste en attente

Les élus de Toulouse et des villes ou régions au Sud de Bordeaux ont exprimé leurs inquiétudes quant aux annonces du gouvernement concernant la mise en place des LGV Bordeaux- Dax et Bordeaux – Toulouse.

Alain Rousset, président du conseil régional Nouvelle Aquitaine, a rappelé : « on a besoin que le TGV aille à Toulouse » et d'**ajouter** « le TGV, c'est un train du quotidien ».

Carole Delga, présidente de région Occitanie, a dénoncé : « le président de la République semble oublier que nous sommes dans le grand Sud-Ouest, les premiers à subir cette fracture territoriale ».

Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse et président de Toulouse Métropole, se veut rassurant : « quand l'ensemble du projet TGV Sud-Ouest a été mis au point, il a été bien convenu que c'était un Tours-Bordeaux-Toulouse ».

Jean Dionis du Séjour, Maire d'Agen, a expliqué : « je suis prêt à entendre oui ou non à ce projet, mais je ne veux plus entendre oui et non en même temps ». Il demande à l'Etat de clarifier la situation.

Le groupe d'opposition **Union des Elus de la Droite et du Centre au Conseil Régional Occitanie a dénoncé** « l'annulation de déclaration d'utilité publique d'un tronçon de la future LGV Bordeaux-Toulouse » décidée par le tribunal administratif de Bordeaux le 29 juin 2017, jugée par les élus « difficilement acceptable pour les habitants et les usagers du territoire ».

Ils **s'insurgent** contre le « deuxième coup de massue » suite à la déclaration d'**Emmanuel Macron** et annoncent « le nouveau président n'a pas tenu ses engagements ! ». Les élus UEDC, par la voix de leur Président **Christophe Riveno** demandent « à l'Etat et au nouveau Président de prendre leurs responsabilités ».

En 2013, le ministre du Transport, de la mer et de la pêche **Frédéric Cuvillier** **avait rappelé** l'agenda pour la GPSO « avec l'objectif d'une mise en service à l'horizon 2024 » et « l'autre entre le Sud-Gironde et le raccordement nord de Dax, avec l'objectif d'une mise en service à l'horizon 2027 ».

La question de l'environnement dans la construction de grands projets ferroviaires

Les **opposants** aux LGV Bordeaux- Dax et Bordeaux – Toulouse **ont évoqué** quant à eux une incidence écologique, pour le site Natura2000, notamment et un problème de financement des travaux.

France Nature Environnement a dénoncé les atteintes à l'environnement des sociétés **COSEA** et **DTP**, filiales de **Vinci** et **Bouygues Construction**, en charge de la construction de la LGV Tours Bordeaux : « COSEA et DTP ont rejeté dans les rivières des eaux polluées sans les assainir » en Indre-et-Loire et en Charente. Condamnées, les deux sociétés ont « accepté la transaction pénale proposée par le préfet ».

Par ailleurs, l'organisation a remarqué « un retard important dans la réalisation des mesures devant compenser les atteintes environnementales non évitables. (...) Seuls 43 % de surfaces compensatoires environnementales seraient aujourd'hui validées par l'Etat, alors que la mise en œuvre des mesures compensatoires devait être terminée au 1er juillet 2017. »

Anne Roques, juriste à **FNE**, [a indiqué](#) : « en Gironde également, de multiples infractions environnementales ont été commises et le parquet de Libourne n'a pas classé l'affaire ».

Michel Dubromel, président de **FNE** [a expliqué](#) : « cette LGV Tours-Bordeaux est hélas très loin d'être exemplaire sur le plan écologique, alors que les moyens financiers utilisés pouvaient le permettre. (...) Nous serons vigilants face au retard énorme pris sur la compensation environnementale. »

[Pour aller plus loin](#)

Le [programme mobilité](#) du candidat Emmanuel Macron